

Guide de prise en compte de l'environnement

dans les opérations d'aménagement urbain



Objectifs du guide

Le PUBLIC

- toute la « chaîne de conception/réalisation » d'un aménagement urbain
- collectivités, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, publics, privés, guyanais, métropolitains

Le CONTENU

- livret « méthodologique » : points de vigilance de la construction en Guyane
- livret « technique » : réponses pratiques, tropicalisées à ces points de vigilance => 16 fiches techniques
- livret « de suivi » : en temps parallèle à la réalisation, quels indicateurs de réussite ?



Élaboration et calendrier

Choix de MÉTHODE

- 4 bureaux d'études : Tekhnê, ACAPA, Robert Celaire consultants, Biotope
- très participatifs : ateliers décembre 2016 (matière « brute » du livret 1, environ 40 participants) + ateliers novembre 2018 (matière « élaborée » des fiches thématiques, environ 25 participants)

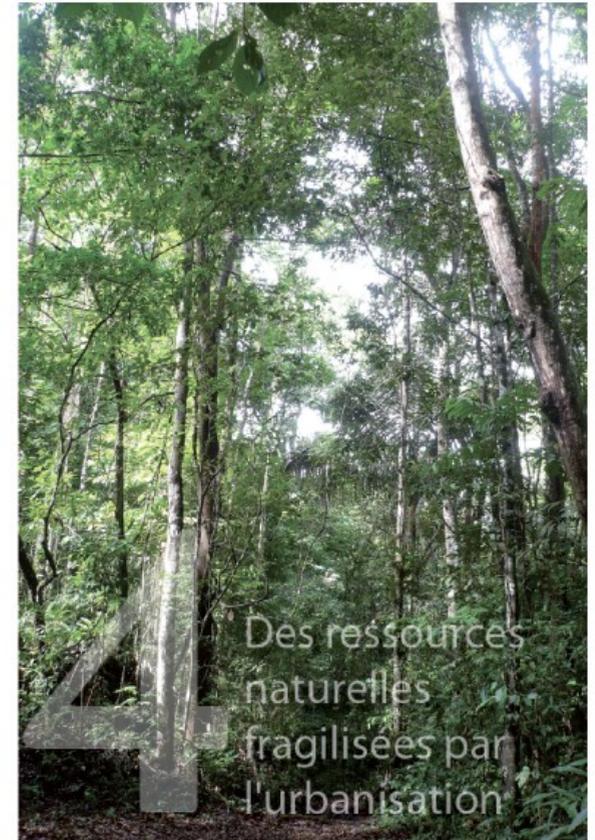
CALENDRIER

- démarrage courant 2016...
- impression et livraison du guide : septembre 2019



Illustrations : livret 1 – 1/2

Un livret structuré en 3 parties, chacune relative à une grande problématique propre à la Guyane



Illustrations : livret 1 – 2/2

Tête de chapitre = Enjeu

Sous-chapitre = Réponse

Constat actuel

Pistes d'action

2. La Guyane pourrait doubler sa population d'ici 2030

2.3

Répondre à la croissance des besoins structurels par la mixité fonctionnelle des projets urbains

Un taux de couverture en équipements scolaires insatisfaisant

Des structures de santé en développement mais inégalement réparties

L'évolution démographique croissante et une scolarisation de plus en plus importante impliquent des besoins nouveaux en terme de structures éducatives. Le taux de scolarisation chez les enfants de moins de 3 ans est en augmentation et est en passe de rejoindre le niveau de la métropole.

Retour d'expérience

Pour anticiper les besoins liés à l'aménagement de la ZAC de Soula, la commune de Macouria a implanté dans nouveaux groupes scolaires au sein du projet, pour une capacité d'accueil de 600 élèves.

En termes de projections, l'INSEE estime à 120 000 le nombre d'élèves supplémentaires dans le premier et le second degré en 2030 par rapport à 2015 ; soit environ +65 000 élèves attendus dans le premier degré, et +55 000 élèves attendus dans le second degré. Pour anticiper les besoins liés à l'aménagement de la ZAC de Soula, la commune de Macouria a ainsi implanté 2 nouveaux groupes scolaires au sein du projet, pour une capacité d'accueil de 600 élèves.

infos

Depuis 2010, la ville de Cayenne accueille le Pôle Universitaire de Guyane. A proximité immédiate, la ZAC Hibiscus se construit progressivement.

Le rôle des opérations d'aménagement dans l'offre en équipements scolaires est fondamental. Le défi est de taille, puisqu'aujourd'hui encore la moitié de la population en âge de travailler est sans diplôme et que le taux d'équipement scolaire est largement insuffisant générant un surpeuplement au sein des équipements existants.

En terme de soins, le système de santé en Guyane est confronté à 3 défis :

- une faible densité de population pour permettre l'implantation d'une offre de soins variée ;
- une offre quantitativement insuffisante, une carence en médecins ;
- des moyens inégalement répartis, concentrés sur Cayenne, Kourou et, Saint-Laurent-du-Maroni.

Dans le cadre de opérations d'aménagement, la programmation des équipements de santé est difficile à évaluer. Toutefois, il convient de mettre en place les conditions pour permettre, à minima, l'implantation de locaux mixtes en rez-de-chaussée d'immeubles pour accueillir des cabinets médicaux.

21

2. La Guyane pourrait doubler sa population d'ici 2030

Nouveau Pôle Universitaire de Guyane et ses aménagements paysagers

Cayenne
Photo : F. Pujol / ACAPS



Accueil de locaux commerciaux et de services en rez-de-chaussée, protégés de la pluie.

Centre-ville, Kourou
Photo : J. Lachel / TELNÉ



Aménagement d'une aire de sports et loisirs

Part de la Cocoterie, Kourou
Photo : J. Lachel / TELNÉ



23

Exemples de réalisation en Guyane

Illustrations : livret 2

Proposition de contenu

Nom de la fiche

Objectifs

Traduction à
chaque temps
du processus
d'aménagement

1/ L'ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

FICHE 1 : La protection des milieux d'intérêt

Objectifs

Lorsque l'étude de l'état initial de l'environnement a révélé la présence d'habitat patrimonial remarquable ou à haute valeur écologique (crique, mare, grotte, savane non dégradée, espace protégé,...), d'un habitat spécifique à une espèce protégée, d'une trame verte et bleue régionale ou locale, d'une zone inondable...



Mise en œuvre par phases de projet

DIAGNOSTIC

- Géolocaliser les éléments et les périmètres d'intérêts lors de la phase d'état initial.
- Réaliser un état écophysiologique détaillé de l'élément (qualité du milieu, état phytosanitaire de l'arbre, inventaires des populations d'espèces et des individus) servant de point de référence et évaluant l'intérêt et la faisabilité d'un possible maintien de l'élément au sein du périmètre.

PROGRAMMATION
CONCEPTION

- Intégration du milieu dans le projet urbain (parc paysager pour intégrer une continuité verte, bassin de rétention pour maintenir une continuité hydrobiologique / trame bleue) et de son utilisation par les habitants ;
- Mesure d'évitement du milieu, avec une zone tampon obligatoire et potentiellement une continuité écologique en lien avec la zone à préserver ;
- Mesures de réduction de l'emprise de l'aménagement sur le milieu naturel sensible ;
- Mesure de compensation de création d'un milieu similaire au sein du projet (déplacement de mare, de corridor) impliquant une équivalence écologique.

RÉALISATION

- Intégrer des clauses environnementales liées à ce milieu sensible dès la production des DCE de travaux ;
- Transmettre les enjeux et données cartographiques aux opérateurs réalisant les opérations de VRD ;
- Effectuer un balisage précis des périmètres à protéger peu avant le défrichage (panneau de signalisation, peinture dégradable, grillage avertisseur en sous-bois).
- Suivre particulièrement le milieu sensible durant la durée des travaux VRD, en particulier durant les phases de défrichage, terrassement et de fonctionnalité forte du milieu en question (période de reproduction d'amphibiens, épisode de crue...).
- Prévenir et éviter les effets induits sur le milieu préservé par l'application de mesure de réduction et d'évitement (signalisation d'accès non autorisé, défrichage progressif des lisières, gestion de l'érosion...)

SUIVI

- Effectuer un suivi de l'état de la « qualité écologique » (flore, faune et fonctionnalité) de l'espace préservé durant au moins 5 ans après réalisation des travaux. Effectuer une comparaison avec l'état initial.

TEKHNE

Page

14/05/18

1. Introduction

Exemples et retours d'expérience

Préserver une zone inondable ouverte (point d'eau en savane, pripri) :

- Prévoir une zone tampon (expansion en période de hautes eaux).
- Maintenir les continuités écologiques pour la faune que la zone humide abrite.
- Ne pas modifier le régime hydrologique de la zone inondable.
- Travaux à proximité durant la saison sèche, hors période de reproduction de la faune (amphibiens et poissons) intervenant généralement au retour des pluies.
- Eviter l'introduction d'espèces exotiques.
- Gérer l'arrivée potentielle de matière en suspension (MES).



Problème d'érosion aux abords d'une zone humide préservée

Préserver une crique et sa forêt marécageuse :

- Maintien de la ripisylve et de la zone d'expansion de crues.
- Définition de la largeur minimale.
- Gestion de la déforestation avec traitement des lisières vers l'extérieur.
- Gérer les apports d'eau de ruissellement chargé en MES issus des terrassements.
- Concevoir des ouvrages peu impactant (pont et passerelle sur pilotis, buse et passage à faune bien dimensionné...).

TEKHNE

Page

14/05/18

Élément technique pour le maintien d'un bosquet forestier :

- Largeur minimale = hauteur de la formation végétale x 4
- Balisage du périmètre du massif à conservé
- Traitement des lisières à proximité du milieu à préserver
- Les lisières au nord et à l'est doivent être progressive pour limiter l'effet asséchant du vent.



Signalé et protection d'un secteur forestier contenant une espèce végétale protégée

Remarques : il est souvent plus facile et moins risqué d'intégrer un bosquet de végétation pionnière composé d'espèces adaptées aux conditions pédologiques et atmosphériques difficiles (sol latéritique pauvre et ambiance sèche) qu'un massif de forêt primaire comportant des espèces sensibles aux modifications d'ensoleillement, de température, d'humidité du sol et de l'air ainsi qu'à une disparition du cortège faunistique et une diminution de son emprise initiale.

Exemples
et retours
d'expériences
similaires

Les fiches thématiques

Les fiches thématiques présentées

4 « groupes »

- compartimentant des thèmes
- faisant appel à des fiches individuelles

16 fiches thématiques

- décortiquent un sujet en un recto-verso
- liste non exhaustive...

« LA BIODIVERSITÉ DANS LES AMÉNAGEMENTS URBAINS »

Fiche 1 : La protection d'un milieu d'intérêt écologique

Fiche 2 : L'intégration des espèces protégées

Fiche 3 : Les passages à faune

Fiche 4 : La valorisation de la flore in situ

« DÉFRICHEMENT, TERRASSEMENT ET MILIEUX AQUATIQUES »

Fiche 5 : La gestion de la déforestation

Fiche 6 : La gestion des terrassements

Fiche 7 : La gestion des eaux de ruissellement

« NUISANCE ET DÉCHET »

Fiche 8 : La valorisation des déchets organiques

Fiche 9 : Le traitement des déchets polluants

Fiche 10 : La maîtrise des nuisances sonores et de la qualité de l'air

« CONFORT URBAIN ET ÉNERGIE »

Fiche 11 : L'architecture bioclimatique

Fiche 12 : L'îlot de Chaleur Urbain (ICU)

Fiche 13 : Le confort urbain

Fiche 14 : L'énergétique urbaine

Fiche 15 : L'arbre dans la ville

Fiche 16 : Le confort architectural

Avez-vous des questions ?

